

## GUIDE DE L'ENTRETIEN

Vous allez participer à des jurys de sélection pour déterminer les futurs apprentis de l'Ecole Vaucanson. Ces entretiens ont deux objectifs : d'une part sélectionner les candidats admissibles afin d'obtenir les meilleurs potentiels prêts à s'investir dans la formation Vaucanson et d'autre part pré-recruter des profils intéressants pour les entreprises partenaires.

Un jury de sélection est composé de deux personnes : un représentant d'entreprise et un enseignant. L'attitude des membres du jury doit être ouverte et bienveillante pour ne pas déstabiliser le candidat.

- **Organisation du jury :**

Chaque jury dure environ **40 minutes** et se décompose en trois temps :

1. 5 minutes de découverte et étude du dossier<sup>1</sup>
2. 30 minutes d'entretien<sup>2</sup>
3. 5 minutes de débat entre les membres du jury permettant de remplir la grille d'évaluation et de donner un premier avis.

A l'issue de l'ensemble des entretiens, **les jurés se réuniront pour débattre collégalement autour des candidatures**. Pendant cette réunion, les jurés **présélectionneront** les candidats admis en émettant un avis (Très favorable, Favorable, Sous Réserve, Refusé).

Nous rappelons que les candidats sont déclarés admis définitivement une fois qu'ils ont trouvé un poste en apprentissage dans une entreprise. Avant cela, ils sont « admis sous réserve d'un contrat ».

- **Organisation de l'entretien :**

Le candidat présente son parcours de formation, ses intérêts pour le métier, ses motivations pour l'Ecole Vaucanson, pour l'apprentissage et sa projection dans 3 ou 5 ans. A partir de cette présentation, les membres du jury poseront les questions qu'ils souhaitent sur le parcours de formation du candidat, les stages suivis et sa connaissance du monde de l'entreprise mais aussi sur ses activités extrascolaires (sports, loisirs, engagements associatifs, etc.), et sur sa culture générale. Le but, avec ces questions, étant d'une part de parvenir à situer le degré de motivation du candidat à s'engager dans un parcours long et exigeant, d'autre part à évaluer sa capacité à mener des projets en autonomie.

Les membres du jury répondent aux éventuelles questions du candidat sur l'Ecole, sur l'apprentissage, les diplômes, le contenu de la formation...

Eventuellement, les membres du jury et le candidat échangent sur le vécu de l'entretien. Les membres du jury peuvent conseiller le candidat pour l'entretien de recrutement en entreprise.

---

<sup>1</sup> L'ensemble des dossiers des candidats que vous allez « interviewer » vous sera remis le jour des jurys à votre arrivée.

<sup>2</sup> Voir le déroulement de l'entretien infra

Par ailleurs, les membres du jury peuvent aborder avec le candidat l'extrait de texte qui lui aura été soumis lors du test afin d'en vérifier sa compréhension et d'éventuellement constater un décalage entre la retranscription écrite et orale, surtout si le texte semble mal compris dans sa version écrite.

• **Les critères de sélection** : Voir la grille d'évaluation

*NB : Test de français*

*Le test de français doit servir à évaluer l'orthographe du candidat et sa capacité à « lire », comprendre un texte et à s'exprimer à l'écrit. La sélection des candidats ne reposera pas sur ce test, néanmoins il servira de signal d'alarme si les réponses témoignent notamment d'une réelle incapacité à comprendre un texte simple.*

• **La notation** :

Le jury évalue le candidat sur chaque point considéré grâce à une échelle de notation s'étendant de *Très Bon* à *Très Insuffisant*.

**1. TB (Très Bon)** : Le point évalué est exemplaire.

**2. B (Bon)** : le jury est satisfait de l'évaluation de cette qualité, aptitude, compétence.

**3. M (Moyen)** : sans que cela constitue un point de blocage, le jury n'estime pas cette qualité, compétence, aptitude comme remarquable.

**4. I (Insuffisant)** : susceptible de constituer un point de blocage et devra être amélioré.

**5. TI (Très Insuffisant)** : de nature à questionner les possibilités de réussite ou d'insertion du candidat.

Un commentaire peut compléter cette notation pour la justifier.

• **Commentaire général** :

Le commentaire général permet au jury de donner son impression sur le candidat et d'explicitier son avis.

• **Atouts et contraintes** :

Parfois un atout particulier du candidat peut expliquer une décision ou l'infléchir. De même une contrainte peut justifier d'un rejet.

**N.B.** : La délibération et la décision prises par le jury sont confidentielles et seront notifiées aux intéressés ultérieurement par la direction de l'école.